

# CONTRAT DE SPONSORING



Entre les soussignés :

**Monsieur PAIRE Loïc**  
**Président de Goulaine Country**  
**19 rue de la Haute Grammoire**  
**44115 BASSE GOULAINNE**

le sponsorisé d'une part

et

la société, raison sociale

.....

Adresse .....

.....

Représentée par M.....

le sponsor d'autre part.

## IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIV

### ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le sponsorisé s'engage à organiser le **Goulaine Country Show**, une manifestation de danse et musique Country et Rockabilly, et de diffuser la marque du sponsor auprès du public à l'occasion de l'événement susmentionné.

### ARTICLE 2 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat s'appliquera pendant toute la durée de l'événement programmé :  
**du 27 Aout 2022 au 29 Aout 2022**

### ARTICLE 3 : REMUNERATION DU SPONSORISE

En contrepartie de cette prestation, le sponsor versera au sponsorisé la somme de ..... euros, **avant le 15 Mars 2022.**

### ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DU SPONSORISE

4.1 Le sponsorisé aura l'obligation de fournir au sponsor tout acte justifiant de sa participation à la manifestation. Il s'engage, par ailleurs, à tenir informé, le sponsor, du déroulement de celle-ci.

4.2 Le sponsorisé s'engage pendant toute la durée de l'événement, à porter la marque du sponsor en information générale du **Goulaine Country show**, soit : distribution de l'affiche, flyers et programme, dans tous les bals et manifestations Country des Pays de Loire et régions voisines, large diffusion et partage par les comptes Facebook des Clubs de danse, des adhérents..., sites Internet de tous les Clubs alentours (Pays de Loire, Bretagne, Vendée, Maine et Loire etc...)

L'apposition sur les objets susmentionnés incombera au sponsorisé, selon les instructions qui lui seront données par le sponsor, ce dernier se réservant également le droit de vérifier si cette opération est conforme à l'image qu'il souhaite donner au public.

Les frais correspondant à la pose de la marque, seront à la charge exclusive du sponsorisé, la fourniture des éléments de publicité lui seront remis par le sponsor.

4.3 Pendant toute la durée du présent, contrat, le sponsorisé aura l'obligation de mener ou de participer à toute action de relations publiques, relative à l'opération à laquelle il s'est engagé à prendre part. Il s'engage à citer le plus souvent possible le nom ou la marque du sponsor, que ces actions soient orales ou écrites.

4.4 En cas d'impossibilité pour le sponsorisé de participer à l'événement (objet du présent contrat) et à défaut d'accord sur la participation à une autre opération, il s'engage à rembourser au sponsor toute somme avancée par lui et le cas échéant, à lui restituer tout matériel ou équipement déjà mis à sa disposition.

## **ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DU SPONSOR**

5.1 Le sponsor s'engage à fournir au sponsorisé les éléments nécessaires à l'opération prévue Un logo de l'entreprise sous forme d'autocollant aux dimensions correspondant à l'emplacement choisi. Affiche, livret (programme), flyer, internet (site du Club, Facebook, etc...).

## **ARTICLE 6 : RESILIATION DU CONTRAT**

6.1 Le présent contrat sera résiliable de plein droit par le sponsor en cas d'inexécution ou de violation par le sponsorisé d'une quelconque de ses obligations ou interdictions, telles que définies notamment à l'article 4. Cette faculté ne pourra cependant être exercée qu'après mise en demeure adressée au sponsorisé, par lettre recommandée avec avis de réception. Sans réponse ou action au-delà de 7 jours, le matériel et équipement fournis par le sponsor devront dès lors lui être restitués sous 30 jours.

6.2 Le présent contrat sera également résiliable de plein droit par le sponsorisé en cas de manquement du sponsor à une quelconque de ses obligations, dans des conditions de forme et de délai identiques à celles prévues à l'article 6.1.

## **ARTICLE 7 : LOI APPLICABLE AU CONTRAT**

Le présent contrat est régi par la loi française applicable en la matière. En conséquence, tout litige entre les parties, relèvera de la compétence des tribunaux français.

Fait à .....(en 2 exemplaires) le .....

**Cachet et signature de  
L'Organisateur :**

**Faire précéder de la mention  
« lu et approuvé »**

**Cachet et signature du  
Partenaire :**

**Faire précéder de la mention  
« lu et approuvé »**